



Pension alimentaire que dois je faire

Par **xmaxx77**, le **13/02/2014** à **19:41**

bonjour

je ne sais pas comment poser cette question.

divorcée depuis peut en garde classique un week end tous les 15 jours et la moitié des vacances scolaire

pendant la période des vacances scolaires le papa me demande de lui fournir des vêtements pour ses enfants en me stipulant qu'il paie une pension alimentaire.

ne devrait il pas avoir une garde robe pour ses enfants et faut il vraiment que je lui en fournisse car il me rend toujours les vêtements dans un états lamentable.

alors qu'il en a quelques une tout de même chez lui.

merci de votre aide

cordialement

Par **arreeu**, le **13/02/2014** à **21:42**

bonsoir,

pour n'avoir les enfants qu'un week end sur 2 et la moitié des vacances, il est beaucoup plus intelligent que

les vêtements fassent l'aller retour d'un parent à l'autre car les enfants grandissent vite et

c'est de l'argent foutu en l'air d'avoir 1 garde robe chacun.

pour un vetement abimé, demandez le remplacement mais il est vrai que la pension alimentaire et les allocations familiales que vous recevez sont là pour l'entretien des enfants dont les vêtements

cordialement